

Procès-verbal du Conseil d'établissement du

20 décembre 2023

Déclaration de présence de Mme Robert.

- Excusés : M. Patrick Flot, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, Juan Carlos Plaza, directeur de la gestion, Catherine Brigout, enseignante du cycle primaire et Araceli Carrillo Marín, présidente de la corporation.

- Quorum : atteint, la réunion est ouverte.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal précédent
2. Synthèse pédagogique pour l'année 2023
3. Modification du règlement intérieur : interdiction de l'utilisation des téléphones portables à l'intérieur de l'établissement jusqu'en Terminale.
4. Préparation de l'année scolaire 2024
5. Divers

Il est proposé d'envoyer l'invitation aux suppléants afin qu'ils aient toutes les informations.

Vote unanime en faveur de l'ordre du jour

I. Procès-verbal du 7 décembre 2023

Approuvé à l'unanimité

II. Synthèse pédagogique de l'année 2023

- Présentation des formations, stages et missions de l'AEFE de cette année et des instances, des réunions institutionnelles tenues cette année pour les enseignants et les parents, des activités de l'année (journée de la femme, Alliances, Kermesse, entre autres).

- Présentation de la synthèse des examens et des résultats.

Baccalauréat :

ANNÉE	NOMBRE DE CANDIDATS	REÇUS Sans mention	MENTION TB	MENTION B	MENTION AB	TAUX DE REUSSITE
2017	59	45	5	10	16	76%
2018	43	37	5	9	4	86%
2019	38	34	6	10	9	89%
2020	50	50	33	14	3	100%
2021	46	42	13	16	9	91.3%
2022	42	36	4	8	18	86%
2023	50	47	7	15	13	94%

Nous sommes revenus au niveau pré-pandémie.

Epreuve Anticipée de français (1ère) :

	FRANCAIS ECRIT	FRANCAIS ORAL
MOYENNE 2021	8,63	12,54
MOYENNE 2022	8,59	10,17
MOYENNE 2023	9,31	11,54

Ces résultats prennent en compte les élèves qui ne se sont pas présentés aux épreuves.

Brevet (3ème) L'accès en classe de seconde n'est pas conditionné à l'obtention du Brevet.

Année	INSCRITS	REÇUS	MENTION TB	MENTION B	MENTION AB	% REÇUS
2019	41	40	4	15	15	98%
2020	60	60	33	15	15	100%
2021	59	58	8	18	18	98%
2022	56	48	10	12	7	86%
2023	58	55	10	18	15	95%

Les élèves qui n'ont pas passé les épreuves du Brevet sont des élèves en difficulté scolaire.

Au cours de l'année, il y a eu plusieurs instances avec les universités et Campus France (à partir de la 2nde) afin de présenter les institutions et les filières. Ces activités ont été bien accueillies par les élèves.

Les quotas pour les admissions spéciales par le BAC dans les universités seront annoncés après les résultats du PAES.

- Présentation des activités, des sorties pédagogiques et des voyages d'études.

Apparemment, il manquerait une sortie pédagogique pour les élèves entrant en 6ème qui n'ont pas fait la classe nature en CE2 en raison de la pandémie.

Une sortie pourrait être effectuée en début d'année dans le cadre du projet de "convivencia escolar" avec la compagnie Latitud 90.

Les élèves indiquent qu'ils sont à la recherche d'associations où ils pourraient faire du bénévolat comme cela a été fait avec Un Techo Par Chile. La direction soutient ces projets, mais il est important que tout le groupe soit impliqué dans celui-ci et pas seulement une ou deux personnes, car cela peut représenter une charge importante pour le responsable du projet.

III. Modification du règlement intérieur : interdiction de l'utilisation des téléphones portables à l'intérieur de l'école jusqu'en Terminale.

L'utilisation des téléphones portables est source de conflits, d'isolement et d'addiction. C'est une thématique abordée dans le cadre de la "convivencia escolar".

Il est proposé de modifier le règlement intérieur, à savoir l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables pour tous les élèves au sein de l'école. Ils ne seront pas autorisés à utiliser leur téléphone portable ou un appareil connecté pendant la journée scolaire, c'est-à-dire depuis leur entrée dans l'établissement jusqu'à leur sortie.

L'objectif de cette mesure est d'encourager les interactions sociales entre les élèves et de préserver la santé mentale des élèves de la 3ème à la Terminale. Le bien commun est privilégié par rapport à la liberté individuelle.

L'interdiction du téléphone sera contrôlée par des inspecteurs qui seront chargés de la faire respecter. Cette modification sera effective après le vote.

Suggestions : Dans d'autres écoles, des programmes d'abstinence existent. L'interdiction sera difficile au début, mais à court terme des améliorations peuvent être constatées ; former des groupes d'élèves de la 3^e à la Terminal pour expliquer les effets négatifs de l'exposition aux téléphones portables aux élèves des autres classes ; une campagne pourrait être menée auprès des élèves et des parents.

Les élèves préfèrent une autre solution, qui consisterait à laisser le téléphone dans une boîte en entrant dans la salle de classe. Cependant, cette solution ne peut être mise en œuvre car les enseignants seraient responsables des téléphones portables.

Approuvé à l'unanimité

IV. Préparation de l'année scolaire 2024

- **STRUCTURE**

PRIMAIRE

NIVEAU	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
NOMBRE DE CLASSES	1	1 ½	2	3	3	4	4	3	3	24 ½
NOMBRE D'ÉLÈVES	9	21	46	66	69	84	73	67	62	497

SECONDAIRE

NIVEAU	6°	5°	4°	3°	2NDE	1ÈRE	TERMINALE	TOTAL
NOMBRE DE CLASSES	4	3	3	3	2	2	2	19
NOMBRE D'ÉLÈVES	78	70	60	56	60	53	58	435

- **Nouveautés 2024**

- Réforme 6ème : 1 heure de technologie remplacée par une heure de soutien en français et mathématiques
- Stage en 2^{nde} formalisé
- Options mathématiques pour les élèves qui ne choisissent pas la spécialité, en 1ère .

V. Divers

- Cafétéria

L'amélioration de l'espace du casino, son agrandissement et la possibilité d'en faire un espace polyvalent (plutôt qu'un espace alimentaire) doivent être évalués avec l'architecte. Il sera communiqué l'avancée des différents travaux qui se feront durant l'été.

- Calendrier

Il est proposé de définir les dates des conseils d'Établissement dès le premier conseil d'Établissement.

- Classes pour le mois de décembre 2023

Les deux voyages d'études ont eu un impact important, notamment pour les étudiants de 3^{ème} et 2^{nde}. Il est suggéré de mettre en place plus de cours pour la PAES. Des activités de soutien et des activités pédagogiques (CDI, fête de la musique, etc.) sont demandées pendant ces périodes sans remplacement.

- Pronote

L'application peut être configurée dans d'autres langues. Il est nécessaire de vérifier si la vidéo explicative est disponible en espagnol.

- Enseignants venant de France

La formation des enseignants venant de France sera renforcée.

- Règlement intérieur

Une copie mise à jour du règlement intérieur sera envoyée aux membres du Conseil d'Etablissement pour examen et soumis au vote au début de la prochaine année scolaire.

- Communication

Un Powerpoint est réalisé en début d'année scolaire expliquant les protocoles de résolution des conflits, l'utilisation de la messagerie, entre autres.

- Tableaux de conversion des niveaux français/chilien

Chaque lycée est indépendant dans le choix de la table de conversion et elle est votée par le conseil d'Etablissement.

Clôture de la session à 20h00